



**TERRITORIA MUTUELLE**

**Note**  
**relative à**  
**l'accompagnement des Collectivités**  
**suite à des évènements traumatiques**

---

**Le contexte :**

Suites aux évènements traumatiques, à savoir les attentats qui ont touché les villes de St Denis, de St Etienne du Rouvray et de la ville de Nice, TERRITORIA MUTUELLE a mis au point plusieurs solutions en partenariat avec DOMPLUS pour accompagner la collectivité touchée et les agents territoriaux.

**Les solutions développées :**

A partir de sa plateforme de services, « mutnovservices plus » ([www.mutnov-services-plus.fr](http://www.mutnov-services-plus.fr)) , TERRITORIA MUTUELLE a développé plusieurs solutions de services adaptables en fonction des situations avec son partenaire stratégique DOMPLUS

**Les évènements traumatiques concernés**

- Accidents naturels : tremblement de terre, inondation, incendie
- Suicide dans la collectivité
- Attentats, émeutes
- Décès brutal d'un proche ou d'un collègue
- Accident grave du travail
- Agressions ; physiques ou verbales

**Les formes d'assistances et de soutien :**

Le soutien à l'agent :

- Assistance pour l'agent
- Assistance aux familles des victimes

Le soutien à la collectivité :

Assistance des encadrants :

- Démarches liées à l'évènement
- Relations avec les familles
- Assistance aux familles de victime

**Le rôle de la plateforme de services dédiés :**

En appelant, les agents bénéficient :



## TERRITORIA MUTUELLE

### 1. D'un accompagnement :

L'accompagnement de la personne s'articule autour de deux approches complémentaires. Dans un premier temps, l'accompagnement est réalisé par les conseillers de notre partenaire DOMPLUS qui mettent en œuvre leur champ d'expertise :

- **Ecoute, diagnostic situationnel et ensemblier de la personne** : le conseiller prend le temps d'écouter la personne, de comprendre et de reformuler les besoins.

Il prend en compte les éléments de contexte et l'environnement global de la personne pour évaluer de manière précise où celle-ci se trouve dans sa situation.

Puis il établit un diagnostic selon les informations données par la personne et les éléments sous-jacents détectés.

- **Evaluation de la détresse et impact émotionnel** : Le conseiller approfondit ensuite l'accompagnement, il évalue l'état psychologique de la personne face à l'évènement que celle-ci vient de subir, ainsi que son niveau de détresse et l'état émotionnel de la personne.

Le conseiller intervient en soutien et accompagnement de la personne et lui fournit des conseils et des orientations pour l'aider à retrouver un état de stabilité.

- **Articulation avec la cellule psychologique** : Parmi les orientations possibles, si l'état de la personne le nécessite, le conseiller l'oriente vers la cellule de soutien psychologique afin de bénéficier d'un accompagnement renforcé assuré par des professionnels de santé.

- **Suivi et accompagnement dans le temps** au regard de l'ensemble des besoins liées à la situation de la personne : Le conseiller prévoit enfin le suivi de la personne pour évaluer la résolution de son état de détresse et l'accompagnement dans d'éventuelles démarches supplémentaires.

#### Le profil des conseillers :

Les conseillers de notre partenaire DOMPLUS sont formés à l'univers et à l'environnement, notamment de l'accompagnement dans le champ social, et sont experts des dispositifs de droit commun associés.

Ils ont été formés sur la détection des fragilités et la gestion d'éventuels évènements traumatiques et ils disposent des aptitudes nécessaires afin d'intervenir dans le cadre des évènements cités.

### 2 D'une prise en charge par une cellule psychologique

Constituée d'un réseau de psychologues couvrant l'ensemble du territoire national.

Le dispositif de soutien et d'accompagnement peut revêtir la forme d'une consultation auprès d'un psychologue dans la limite de 5 entretiens par agent.

#### Le transfert vers un psychologue :

La seconde phase de l'accompagnement est effectuée par la cellule psychologique, qui prend en charge la personne en second niveau, après le travail du conseiller DOMPLUS.

Si la situation l'exige le conseiller peut donc orienter la personne vers la cellule psychologique après évaluation de la situation.

L'accompagnement psychologique peut s'effectuer à distance, dans la limite de 5 entretiens (service gratuit en inclusion dans l'offre)

#### Le profil des psychologues :

La cellule est composée d'un réseau de psychologues couvrant toute la France. Les psychologues sont des professionnels diplômés de santé, partenaires de DOMPLUS.



## TERRITORIA MUTUELLE

### **Les services supplémentaires, comme ceux déployés à St Etienne du Rouvray :**

Nous pouvons mettre en œuvre en fonction des situations, l'intervention de psychologues sur place pour accompagner physiquement les agents à la demande de la collectivité.

#### Le délai de mise œuvre :

Immédiat en fonction de la situation et dans la journée de l'évènement pour l'intervention de psychologues.

#### Qui est concerné ?

Les adhérents et non adhérents de TERRITORIA Mutuelle

#### Les options tarifaires :

En fonction des évènements pour l'intervention de psychologues.

### **En conclusion :**

A partir de notre plateforme d'accompagnement social et d'assistance, nous sommes en capacité de mettre en place en 1 heure après l'évènement pour la collectivité partenaire les dispositifs ci-dessus.

Ces dispositifs s'adressent **à tous les agents de la collectivité** et bien sûr aux adhérents de TERRITORIA MUTUELLE.

A partir de cette expérience, nous apportons cette contribution au livre blanc qui est en train d'être écrit sur Nice et Saint Etienne du Rouvray.

Seuls les services supplémentaires sont à la charge de la collectivité après une négociation de groupe de TERRITORIA MUTUELLE avec son partenaire DOMPLUS

Bruno DELPRAT  
DGA